La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 489
Novembre 2022

brysurmarne.fr

Un nouveau gymnase à Bry-sur-Marne

Page 14

Balade thermique
Page 11

Modification de circulation secteur Franchetti
Page 10

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

OUVERTURE D'UN CABINET MÉDICAL

Centre médical du pont de Bry
4 rue du Four - 94360 Bry-sur-Marne

« Quelle fierté ! Nous avons réussi à attirer 4 nouveaux médecins généralistes, un cardiologue et un psychologue dans un cabinet médical flambant neuf au sein d'un appartement qui appartenait à la Ville. Lorsque nous avions appris le départ en retraite, non anticipé hélas, de nombreux médecins, j'ai décidé d'agir vite et fort pour que les Bryards aient toujours leur médecin généraliste à proximité. C'est fait ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Vive le nouveau gymnase Marie-Amélie Le Fur ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Chères Bryardes, Chers Bryards,

C'est avec une très grande joie que nous avons inauguré le gymnase Marie-Amélie Le Fur le 7 octobre 2022. L'inauguration d'un gymnase n'est jamais anodin. C'est, au contraire, un grand et bel événement pour Bry.

J'en veux pour preuve, cela fait 43 ans que la Ville n'avait pas livré de nouvel équipement sportif de cette envergure. Le gymnase Felix Faure a été inauguré en 1979 et le gymnase Clemenceau en 1972 ! 43 ans donc ! Et il était temps. En 1979, la Ville comptait environ 12 000 habitants. Nous approchons aujourd'hui les 20 000 habitants. Avec cette augmentation de la population, le besoin en équipements publics, notamment sportifs, augmente mécaniquement. Oui, il était temps.

Une réussite collective

C'est pourquoi, en 2014 à l'occasion des élections municipales, les trois principaux candidats, dont je faisais partie, avaient inclus dans leur programme la construction d'un nouveau gymnase. Nous étions alors convaincus qu'il était temps d'agir pour permettre aux associations sportives de poursuivre leur développement à Bry-sur-Marne et aux scolaires d'évoluer dans des locaux modernisés. Et c'est ainsi, une fois l'élection passée, qu'avec le Conseil municipal de l'ancienne mandature nous avons soutenu, à l'unanimité, la création du gymnase. Je veux rendre hommage à tous mes collègues de la mandature précédente pour cette belle initiative que nous avons votée ensemble et, en premier lieu, mon prédécesseur Jean-Pierre Spilbauer et son Adjoint délégué aux sports Jean-Pierre Antonio.

Depuis le début des travaux en 2019, et singulièrement ces deux dernières années, il nous a fallu des trésors d'énergie et de détermination pour permettre l'achèvement de l'édifice avec la crise sanitaire qui est passée par là et des obstacles techniques et juridiques majeurs.

Je tiens à sincèrement remercier toute l'équipe qui m'entoure pour cette réussite, dont Sylvie Roby, Adjointe au Maire déléguée aux sports, Pierre Leclerc, Adjoint au Maire délégué aux bâtiments publics, Chrystel Deray, conseillère municipale déléguée au juridique mais aussi les services municipaux qui, avec nous, n'ont rien lâché dans les difficultés rencontrées. Merci et bravo à vous tous.

Un bâtiment remarquable

Le nouveau gymnase a de l'allure. D'abord architecturale avec une signature brute et contemporaine. Mais surtout en termes de conception avec une surface totale de 2 800 m^2 entièrement consacrée au sport et 256 places assises dont 6 PMR. Il ne faut pas oublier sa conception écoresponsable avec des matériaux dédiés et des panneaux solaires installés sur le toit.
À notre arrivée en 2020, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de nouveau parking prévu. C'était, selon moi, une erreur car un tel équipement va logiquement attirer plus de monde sur le site du Parc des Sports. C'est pourquoi nous avons rapidement réalisé, en parallèle de l'achèvement du gymnase, le nouveau parking de 52 places dont 2 PMR et 10 pour les deux roues et vélos.
Enfin, le parvis a totalement été repensé pour largement le végétaliser avec la plantation de 10 arbres et de massifs fleuris.
Bref, le gymnase Marie-Amélie Le Fur est là. Il est là, il est grand, il est beau et, j'en suis sûr, il sera désormais le décor et le théâtre de nombreux souvenirs heureux pour nos 32 associations sportives, les milliers d'écoliers bryards et, plus largement, tous les sportifs.

Promotion de l'handisport

Par ailleurs, le gymnase porte le nom d'une immense athlète : Marie-Amélie Le Fur. Le choix de baptiser notre gymnase de son nom souligne la volonté de la municipalité de mettre en avant les belles valeurs de l'handisport.

Marie-Amélie Le Fur incarne ces valeurs. D'abord par ses performances : neuf médailles lors des Jeux paralympiques et douze médailles mondiales, dont quatre titres de championne. Elle est élue en décembre 2018 présidente du Comité paralympique et sportif français. Marie-Amélie Le Fur est une immense championne qui mérite l'hommage que nous lui rendons par ce baptême.
Surtout, elle est la démonstration vivante de la noblesse d'âme et d'esprit que véhicule l'handisport. Alors jeune sportive et désireuse de performer, elle est hélas victime d'un accident de la route qui conduira à l'amputation de sa jambe gauche en 2004. 4 mois plus tard seulement, jour pour jour, le 31 juillet 2004 elle recommence à courir et ira ensuite chercher les médailles les unes après les autres. Et ce, avec l'ardente volonté de dépasser le handicap, de démontrer que l'esprit et le courage peuvent triompher des vicissitudes de la chair. Quelle abnégation, quelle volonté, quelle leçon de vie !
Au-delà, elle se mobilise contre les discriminations, notamment basées sur le physique et le handicap sous toutes ses formes. Comme elle, je suis convaincu que le sport, l'handisport, est un vecteur puissant pour faire avancer la cause des personnes en situation de handicap, reculer les discriminations et favoriser l'inclusion.

En somme, la Ville de Bry a voulu saluer son parcours sportif remarquable et a voulu apporter sa pierre à l'édifice en faisant la promotion de l'handisport et des valeurs qu'il porte.
Vive le sport, vive l'handisport et vive le gymnase Marie-Amélie Le Fur !

@charlesaslangul

L'agenda du Maire

82 réunions et rendez-vous dont :

3 octobre :
• Comité d'urbanisme
• Réunion de cadrage pour le PLUI

4 octobre :
• Réunion du bureau des Maires du territoire
• Rencontre avec l'Institut Saint-Thomas

5 octobre :
• Rendez-vous avec Madame RUSSEL - Banque des territoires pour le Pôle Image
• Comité de rédaction de *La Vie à Bry*
• Permanence du Maire

6 octobre :
• Réunion en préfecture sur la loi SRU : évolution et nouveau contrat de mixité sociale (loi 3DS)
• Inauguration du cabinet médical

7 octobre :
• Inauguration du gymnase Marie-Amélie Le Fur

10 octobre :
• Réunion de l'Association des Maires du 94 – Question de l'énergie et la méthode à employer pour sensibiliser au mieux les habitants et l'État
• Conseil du territoire

11 octobre :
• Rendez-vous avec Madame Delphine KOUYOUMDJIAN (Présidente de l'Alliance Française d'Arménie)

12 octobre :
• Rencontre avec Monsieur BENISTI, Maire de Villiers-sur-Marne et Monsieur JEANNE, Maire de Champigny-sur-Marne
• Réunion sur les prospectives pour le budget

13 octobre :
• Cérémonie des heures citoyennes

14 octobre :
• Réunion de travail sur le Pôle image

17 octobre :
• Rendez-vous avec Monsieur Ronald SIGNES, Directeur Général de l'Hôpital Privé de Marne la Vallée

18 octobre :
• Réunion « Un enfant dans la ville »

19 octobre :
• Rencontre avec les délégués du personnel municipal

20 octobre :
• Réunion des Présidents d'associations

21 octobre :
• Inauguration du nouveau Centre de documentation et d'information (CDI) de l'Institut Saint-Thomas, en présence de l'Évêque du Val-de-Marne Mgr Blanchet

Focus sur

Réunion des Présidents d'association

Le 20 octobre dernier, Monsieur le Maire a réuni avec Béatrice Mazzocchi, Adjointe en charge de la vie associative, l'ensemble des Présidents d'association. Comme s'y était engagée l'équipe Municipale, une grille de critères pour attribuer les subventions leur a été présentée, le but étant de rendre entièrement transparente l'attribution de subventions. En effet, il s'agit de deniers publics qui ne saurait souffrir d'aucune ambiguïté. Ainsi, l'ensemble des associations savent désormais quels sont les critères retenus pour attribuer les subventions, avec la même méthode appliquée pour tous. La seconde vertu de ce système est d'inciter les associations à remplir critères pour obtenir la subvention, par exemple avec la mise en place de tarifs préférentiels pour les Bryards, ou en s'impliquant davantage dans la vie locale.

Un enfant dans la Ville

Cette instance se réunit une à trois fois par an et rassemble l'ensemble des acteurs ayant trait à l'éducation des enfants de 3 à 11 ans. Aussi, ce mardi 18 octobre, Monsieur le Maire, secondé par Olivier Zaninetti, Adjoint au Maire en charge de l'Enfance et de Sylvie Roby, Adjointe au Maire en charge du sport a exposé à l'ensemble de la communauté éducative (Inspectrice de l'éducation nationale, directeurs d'école, représentants des parents d'élève, représentants des animateurs…) la principale problématique : l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles de Bry-sur-Marne. En effet, à la rentrée de septembre, les effectifs étaient en augmentation de 20 % par rapport aux chiffres prévisionnels. La création de classes, d'extension d'écoles voire même d'une école sont à l'étude.

Sommaire

N° 489
Novembre 2022

14

© Jean-Charles Caslot - Fondation L'Oréal

13

11

09

12

p.6 - **Vos instants Bry**

p.8 - **En bref**
Noël des enfants
Accueil des nouveaux Bryards
Les ateliers petite enfance
Commémoration du 11 novembre
Les balades contées de Sylvie

p.10 - **Actualités**
Modification de circulation secteur Franchetti
Sécurisation du boulevard Pasteur
Balade thermique
Préservons notre patrimoine

p.12 - **Événement**
Les animaux fabuleux du 46e SNAA

p.13 - **Portrait**
Anne Nguyen, une chercheuse bryarde récompensée

p.14 - **À la une**
Votre nouveau gymnase

p.20 - **Actualités**
Mölkky-sur-Marne, le sport nordique s'invite à Bry
Boutique éphémère, la créativité à l'honneur

p.21 - **Zoom sur...**
La relève du handball féminin

p.22 - **La parole aux élus**

p.23 - **Témoignages**
L'aide au permis de conduire, un dispositif solidaire

p.24 - **Agenda**

p.26 - **De vous à nous**

p.27 - **Infos utiles**

La Vie à Bry - novembre 2022 - n° 489 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Christelle CHARLOT
Rédaction : Christelle CHARLOT, Shanys FRANCILLETTE
Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, Vincent GUIONET, Jean-Charles Caslot - Fondation L'Oréal, 123rf
Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression
Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants Bry

Atelier créatif « Talafabric »
Samedi 15 octobre - Médiathèque Jules Verne

Balade contée Octobre rose
Samedi 15 octobre - Centre ville

Rencontre avec l'auteur Aurélie Delahaye
Samedi 15 octobre - Médiathèque Jules Verne

Octobre rose
Samedi 15 octobre - Centre ville

Karaoké dans le cadre de la Semaine bleue
Mercredi 12 octobre - Fondation Favier

Marché nocture
Vendredi 30 septembre - Place du marché

Remise des prix du concours jardins et balcons fleuris 2022
Mercredi 12 octobre - Hôtel de ville

Exposition sur les cours Oasis
Mardi 4 octobre - École élémentaire Étienne de Silhouette

Journée Robot Arena
Samedi 8 octobre - Médiathèque Jules Verne

CCAS

Noël des enfants

À l'occasion de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre des cartes cadeaux aux jeunes bryards âgés de moins de 17 ans résidant sur la commune depuis plus de 6 mois sous conditions de ressources. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez vous présenter au CCAS muni des justificatifs suivants : justificatif de domicile récent, justificatifs de ressources (revenu mensuel, attestation de paiement CAF, avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) et livret de famille avant le 25 novembre 2022. Cette aide est attribuée aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs au barème établi par le Fonds Solidarité Habitat (tableau ci-dessous).

+ d'infos auprès du CCAS au 01 45 16 68 00

Nombre d'enfants	Revenus mensuels personne isolée	Revenus mensuels ménage
1	< 1 360 €	< 1 632 €
2	< 1 632 €	< 1 904 €
3	< 1 904 €	< 2 177 €
4	< 2 177 €	< 2 449 €
5	< 2 449 €	< 2 721 €
Par enfant supplémentaire	< 272 €	

VIE LOCALE

Accueil des nouveaux Bryards

Vous avez emménagé à Bry-sur-Marne il y a moins d'un an ? Venez échanger et découvrir votre ville le **vendredi 25 novembre à 19h**, en présence de Monsieur le Maire et des élus du Conseil municipal. Une cérémonie d'accueil vous permettra d'en savoir plus sur les projets actuels et futurs de la Ville, mais aussi de découvrir tous les bons plans. **Vous souhaitez y participer ? Contactez dès maintenant la mairie par mail à mairie@bry94.fr, au 01 45 16 68 00 ou en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet brysurmarne.fr, rubrique « découvrir Bry ».**

SANTÉ

Le moi(s) sans tabac

Le tabagisme est un sujet de santé publique, car il est à l'origine de différentes pathologies et représente la première cause de mortalité évitable en France. En 2016, l'Assurance maladie a ainsi créé le moi(s) sans tabac, une campagne nationale menée chaque année au mois de novembre pour inciter les fumeurs à arrêter de fumer et les accompagner dans cette démarche. Le but est également que chacun puisse choisir la méthode de sevrage la plus adaptée à son niveau de dépendance et à son style de vie. Ainsi, en s'inscrivant au Moi(s) Sans Tabac, les participants bénéficient d'un accompagnement au sevrage jour après jour ainsi que des conseils et des astuces des autres participants.

Dans la grande majorité des cas, à l'issue de la période des 30 jours d'arrêt, les symptômes de manque sont considérablement réduits et les chances d'arrêter de fumer définitivement sont multipliées par cinq. C'est pourquoi le Moi(s) Sans Tabac peut marquer le début d'un arrêt durable de la cigarette.

Infos et inscriptions : mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Illustratrice Freelance
Marie est illustratrice et crée des images qui inspirent. Elle aide les entreprises et les particuliers à diffuser des messages de manière douce, drôle et touchante à travers des portraits de famille, des faire-part, des peintures murales, des affiches ou encore des anecdotes illustrées.
contact@mariemerveil.com
+ d'infos : www.mariemerveil.com
@mariemerveil

Le Pitchoun du Gaou
Le Pitchoun du Gaou est une société de production audiovisuelle qui vous aide dans la création de vos scénarios, trames documentaires ou encore captations.
christian@lepitchoundugaou.fr

Société Cohessio
Cohessio est un organisme certifié qui propose des services aux particuliers (soutien et accompagnement scolaire à domicile), aux entreprises et aux professionnels de santé dans les domaines du conseil et de la formation.
01 49 76 20 20
contact@cohessio.com
+ d'infos : www.cohessio.com

Human Déclic - Ressources Humaines et Coaching
Human Déclic accompagne les dirigeants de TPE, PME et Start-Up dans leurs problématiques RH (recrutement, formation et développement, CSE, mise en conformité, optimisation des pratiques RH, etc.) en leur proposant des prestations sur-mesure adaptées à leurs besoins. Human Déclic accompagne également les particuliers dans le cadre de séances de coaching professionnels et de bilans de compétences.
06 66 92 91 50
+ d'infos : www.humandeclic.fr

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce.
Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

Nouveaux ateliers pour les parents

Durant le mois d'octobre, le service Petite enfance vous propose de nouveaux ateliers pour les parents, futurs parents et enfants.
Á vos agendas !

• **Atelier manipulation**
Mardi 8 novembre de 14h30 à 16h
À partir de 18 mois

• **Atelier allaitement** en présence d'une consultante en lactation
Mardi 15 novembre de 14h30 à 16h

• **Groupe d'échange de parents et de futurs parents**
Lundi 21 novembre de 19h30 à 21h

• **Atelier relaxation**
Mardi 22 novembre de 14h30 à 16h
Tout âge

Mais aussi…

• **Visioconférence**
Il dit toujours non, comment réagir ?
Lundi 14 novembre à 20h - Gratuit
Sur inscription à atelier-petite-enfance@bry94.fr
Le lien sera envoyé par mail en retour de l'inscription

• **Conférence en chansons**
Proposition interactive conçue et animée par Agnès Chaumié, musicienne et chanteuse jeune public
Jeudi 17 novembre à 20h - Gratuit
Salle de l'hôtel de ville
Sur inscription à atelier-petite-enfance@bry94.fr

VACANCES SPORTIVES

Inscriptions pour les vacances de Noël

Du 19 au 30 décembre, la Ville propose aux jeunes bryards âgés de 4 à 11 ans (CM2) un large panel d'activités sportives : jeux collectifs ou individuels, sorties 100 % sport… Ils seront accueillis au gymnase Marie-Amélie Le Fur : de 10h à 12h pour les maternels (dès 4 ans) et de 10h à 12h puis de 14h à 16h pour les enfants du CP au CM2. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 novembre

+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou directement à l'accueil de la mairie

Le salon de beauté « Corps pour L » a déménagé

L'Institut *Corps Pour'L 2.0* revisite une nouvelle façon de vivre l'expérience du bien-être. 100 m² situés place du colombier, dans une ambiance minérale et botanique. CP'L c'est un concentré de bonne humeur mais aussi l'art de la personnalisation de votre soin qui vient métamorphoser votre peau et révéler votre beauté. Trois cabines de soins spacieuses et raffinées au design épuré, vous permettront de profiter d'un moment de pleine détente.
+ d'infos : www.corpspourl.fr

SOLIDARITÉ

Collecte de lunettes

Afin de faciliter l'accès aux soins ophtalmologiques de base aux personnes vivants notamment dans des pays à faibles ou moyens revenus, *le Lions Club* a mis en place une collecte d'anciennes lunettes de vue. Les lunettes ainsi collectées sont recyclées, envoyées dans les pays concernés puis distribuées gratuitement aux personnes en ayant besoin. *Le Lions Clubs* de Bry a mis à disposition du public, une boîte à lunettes à l'entrée de la mairie pour y déposer vos anciennes lunettes. Toutes les lunettes, même abîmées, ainsi que les étuis sont récupérés.
Vous pouvez les apporter aux heures d'ouverture de la mairie.
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le samedi : de 9h à 12h

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre, la Ville convie la population à célébrer le 104e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

9h20 : Rassemblement devant le cimetière de Bry

9h30 : Cérémonie commémorative au cimetière de Bry - Carré militaire

9h45 : Dépose d'une gerbe devant la stèle du Général de Gaulle - Place de la Gare SNCF

10h : Cérémonie religieuse en l'église Saint-Gervais Saint-Protais

11h15 : Dépose des gerbes devant le monument aux morts

DÉCOUVERTE

Les balades contées de Sylvie

Sylvie propose de découvrir Bry à travers des balades thématiques pour petits et grands en vous replongeant dans une époque en suivant un personnage bryard. Étienne de Silhouette en 1740, Blanche et Rose Dioni en 1900, le commandant Franchetti en 1870, Lucien Maldemé en 1914 ou encore une petite fille bryarde en 1942 sont quelques-unes des balades proposées. Vous pouvez retrouver le descriptif de chaque balade, les tarifs et le calendrier sur le site lesbaladesconteesdesylvie.fr.
lesbaladesdesylvie *(il suffit de s'y inscrire pour recevoir les informations)*
Réservations et paiements sur www.exploreparis.com
Renseignements au 06 62 62 50 90
lesbaladesdesylvie@yahoo.com /

TRAVAUX

Modification de circulation secteur Franchetti

Le pont et la rue Franchetti sont des axes très fréquentés car ils permettent de rallier rapidement les Hauts et Bas de Bry. Cependant, la densité de la circulation dans ce secteur génère des nuisances pour les habitants de ce quartier.

Il est donc important de repenser la circulation afin de sécuriser la zone et de garantir la quiétude des riverains. Il s'agit surtout de trouver le bon équilibre entre la sécurité, le bien être des riverains et la continuité de la desserte locale entre les Hauts et les Bas de Bry. De telles démarches se font nécessairement en concertation avec la population afin d'offrir les solutions les plus adaptées.

C'est dans ce cadre qu'une réunion publique sur le sujet s'est tenue le 29 septembre dernier. L'objectif était de recueillir le ressenti des riverains et de proposer des solutions pour réduire les nuisances et améliorer la sécurité. À l'issue de la réunion, une modification de la circulation a donc été actée, à titre expérimental dans un premier temps.

Ainsi, à compter du lundi 14 novembre, le pont Franchetti sera réduit à une seule voie de circulation, régulée par des feux tricolores. Les véhicules montants et descendants emprunteront donc le pont de façon alternée. Par ailleurs, des modifications sont

Réunion publique sur le quartier Franchetti

à l'étude pour empêcher la circulation des camions sur le pont. Une interdiction de circulation des camions de plus de 3,5 tonnes est déjà effective sur le pont Franchetti mais pas toujours respectée par certains conducteurs.

Au mois de février, après trois mois d'expérimentation, un bilan sera dressé en lien avec les riverains, afin d'établir si la nouvelle configuration a en effet réduit les nuisances et peut donc être pérennisée. ■

Sécurisation du boulevard Pasteur

Le boulevard Pasteur, route départementale qui relie le boulevard Georges Méliès à l'avenue Georges Clemenceau, est l'un des axes les plus empruntés de la commune.

La configuration du boulevard soulève de réelles questions de sécurité pour l'ensemble des usagers. Par ailleurs, l'état de la chaussée génère des vibrations dans les habitations. Face à cette situation, Monsieur le Maire a obtenu du Département qu'il intervienne afin de créer les aménagements nécessaires et la réfection de la voirie pour un total de 462 000 €.
Ainsi, depuis le 24 octobre, le Département procède à la création de deux plateaux surélevés et à la remise en état de la chaussée afin de réduire la vitesse sur cette voie et sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers.

Les plateaux surélevés vont donc être créés au niveau du carrefour avec la rue du 2 décembre 1870 et de la rue Podenas ainsi qu'à l'intersection avec la rue des Tournanfis.

Les travaux de remise en état de la chaussée se dérouleront de nuit du 28 novembre au 9 décembre entre 22 h et 6 h du matin. En conséquence la circulation sera interdite sur le boulevard Pasteur entre la rue de l'Ormeraie et la rue des Hauts Guibouts. Des déviations seront mises en place. Le stationnement sera également interdit sur le trottoir des deux côtés du boulevard entre la rue des Tournanfis et la rue Franchetti. ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Balade thermique

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition écologique, la Ville organise, une balade thermique dans les rues de Bry, en partenariat avec l'Agence locale pour l'énergie et le climat – Maîtrisez votre énergie (ALEC – MVE).

La Ville, mène, depuis quelques années, une politique d'amélioration de l'utilisation de l'énergie. Si en interne des actions sont menées, notamment sur les bâtiments municipaux, la municipalité élargit également son action de sensibilisation auprès de tous les Bryards. Objectif : les aider à mieux connaître leur habitat, à repérer les éventuels défauts d'isolation et les inciter ainsi à améliorer leur logement afin de faire des économies d'énergie et limiter l'impact environnemental lié aux déperditions de chaleur.

Animée par un conseiller *France Rénov'*, cette balade-découverte vous emmène à la recherche des déperditions thermiques des bâtiments. Grâce aux clichés d'une caméra thermique, vous pourrez découvrir ce que révèlent les façades des immeubles : ponts thermiques, défauts d'isolation ou encore fuites d'air.
La balade sera suivie d'un moment d'échanges à l'école maternelle Étienne Silhouette. Vous pourrez alors poser toutes vos questions à l'expert *France Rénov'* présent.
Cette balade est proposée dans le cadre du programme "Rénovons Collectif". ■

Balade thermique - Mardi 29 novembre à 18h30 - Durée : 1h environ

Rendez-vous sur le parking du Gymnase Bellan (à l'angle de l'avenue de Rigny et de la rue du 26 août 1944)
Gratuit (nombre de places limité – inscriptions préalables recommandées)
Inscriptions sur : https://forms.gle/m3iaigqPnFub8GUu8 ou en scannant le QR code situé sur la photo
Plus d'infos : copro@agence-mve.org / 01 42 87 13 55
Programme Rénovons Collectif : renovonscollectif.fr

Préservons notre patrimoine

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles à respecter dans le cadre de la réalisation des constructions sur la commune.

Le Territoire Paris Est Marne & Bois élabore actuellement un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui sera applicable à l'ensemble des villes du Territoire.
Le PLUi peut notamment permettre la protection du patrimoine afin de préserver et de conserver les édifices identifiés comme remarquables sur le plan culturel, historique ou architectural.
Le PLUi prévoit ainsi la possibilité d'« identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration. »
Cette protection peut également s'étendre au patrimoine naturel à travers la protection des arbres remarquables. Plusieurs critères permettent de déterminer le caractère remarquable d'un arbre : sa forme, son histoire, la rareté de son essence, sa situation, ses dimensions exceptionnelles…

L'instauration prochaine du règlement du PLUi, permettra donc de classer certaines bâtisses bryardes et certains végétaux remarquables. Les Bryards peuvent ainsi proposer le classement de leur maison ou des arbres de leurs parcelles présentant un intérêt culturel, architectural, historique ; etc.

Le classement permet la protection. Protéger, c'est empêcher la démolition et/ou la dénaturation du bâti et empêcher l'abattage des arbres. Cette action permet de préserver et

de mettre en valeur le patrimoine de la commune de Bry-sur-Marne.
Pour ce faire, envoyez vos coordonnées, des photos ainsi que toutes les informations relatives au bien ou arbre que vous souhaitez protéger au PLUI, à l'attention du service urbanisme. Ces informations seront transmises au territoire Paris-Est-Marne & Bois afin d'étudier les possibilités de ce classement.

Par courrier à :
Mairie de Bry-sur-Marne
Service urbanisme
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
Ou **par courriel** à mairie@bry94.fr ■

EXPOSITION

Les animaux fabuleux du 46e SNAA

La 46e édition du Salon National des Artistes Animaliers (SNAA) se déroule cette année du 12 novembre au 11 décembre. Deux artistes sont notamment mis à l'honneur pour l'ensemble de leur œuvre : Umberto, sculpteur, qui reçoit le prix Édouard Marcel Sandoz et Malo A., peintre, récompensée par le prix Roger B. Baron de la Ville de Bry-sur-Marne.

Pour cette édition 2022, une centaine de sculpteurs, de peintres, de graveurs et de photographes spécialisés dans le genre animalier se sont donné rendez-vous au SNAA pour proposer un voyage fabuleux. Dès l'entrée, le visiteur découvre l'itinérance à laquelle les convient les artistes qui ont exploré, à travers leurs créations, la faune des terres australes, des grands espaces glacés des pôles, des plaines américaines, des déserts africains mais aussi du Vieux Continent.

Les portes du SNAA s'ouvrent au monde des explorateurs et des artistes dont une dizaine sont, cette année, de nationalité étrangère. Quarante créateurs exposent pour la première fois leur œuvre dans le cadre de ce salon qui a pour vocation de développer et de mettre en valeur l'art animalier sous toutes ses formes. Ce rendez-vous d'automne pour les amoureux des espèces animales et de l'environnement donne ainsi la parole aux créateurs qui ont fait du thème animal le centre de leur pratique artistique.

Protection de la nature

Exposées à l'Hôtel de Malestroit, les œuvres des artistes étonnent par leur taille et leur représentation. Ici, les animaux qui ont servi de modèles aux créateurs peuvent se cacher dans la mangrove ou s'afficher dans de grands espaces. Dans ce royaume végétal et minéral, la palette de l'artiste est infinie et saisit le battement d'aile de l'insecte jusqu'au déplacement du pachyderme.

Depuis sa création, le SNAA a pour objectif de révéler la diversité des espèces représentées. Il met également en lumière l'originalité des pratiques d'expression qui prouvent l'intérêt

suscité par le thème animal au travers des civilisations et des générations. Par le biais de cette exposition, le salon est le témoin d'une société à l'écoute de la protection de la nature. Ici se mêlent les pratiques artistiques contemporaines et les modes d'expression traditionnels.

Le prix Roger B. Baron 2022

Malo. A, peintre, reçoit le prix Roger B. Baron de la ville de Bry-sur-Marne. Roger B. Baron fut le cofondateur du salon SNAA avec son ami Étienne Audfray, alors maire de Bry-sur-Marne. Malo. A, née en Bourgogne en 1980, se présente ainsi : « *Je dessine depuis toujours. Mon goût pour l'art et le patrimoine me fait suivre des études en histoire de l'art et en arts plastiques. Diplômée d'un Master d'une école d'art et d'un Master en conservation-restauration des biens culturels, j'aime enseigner et faire découvrir mon travail au plus grand nombre.* »

Les animaux sauvages sont un de ses sujets de prédilection. Son travail s'exprime au travers de techniques mixtes, essentiellement des peintures acryliques sur des supports papier et bois. La dorure permet d'accentuer et de diriger la lumière ou de mettre en évidence la candeur d'un sujet. Par ailleurs le bois, qui est un matériau nervuré, participe à recréer et à donner une certaine dynamique aux peintures, tels que le mouvement de l'eau ou le vent dans le ciel.

Le prix Édouard Marcel Sandoz

Chaque année, la Fondation Edouard et Maurice Sandoz remet le prix Sandoz à un sculpteur : Umberto en est le lauréat 2022. Né à Paris en 1971, l'artiste vit et travaille en Bourgogne. « *Autodidacte, je pratique la prise de vue et le développement photographique. Fasciné par la culture japonaise, je pars séjourner et travailler à Tokyo. Un glissement s'opère de l'expression photographique vers la création en volume. En fonderie d'art, je découvre une pratique du moulage et me passionne pour le modelage. Cette activité me met au contact des sculpteurs et de leurs œuvres et je vois dans la sculpture une forme d'expression qui me correspond. C'est à ce moment que le figuratif animalier s'impose à moi* ».

Un animal emblématique, la gazelle de Waller ou gazelle-girafe, attire son regard, comme il l'explique en ces termes : « *Ses traits semblent être à la convergence de plusieurs animaux comme la girafe, le dromadaire ou le lama. Lorsque j'ai découvert cette charmante gazelle je l'ai trouvée éminemment sympathique et attachante.* »

Hôtel de Malestroit
2 grande rue Charles de Gaulle
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h30 - Entrée gratuite
Plus d'infos : artistes-animaliers.com

ET AUSSI

Des ateliers animés par les artistes, sont proposés le week-end

- **Présentation de la fabrication d'un bronze, par Pierre Abattu, Directeur de la fonderie Barthélémy Art**
  Dimanche 13 novembre à partir de 15h
- **Réalisation en directe d'une œuvre de bande dessinée, par Frank Pé, dessinateur**
  Samedi 19 et dimanche 20 novembre à partir de 10h
- **Atelier de collage, par André-Didier Dana, collagiste**
  Dimanche 4 décembre
- **Atelier de peinture, par Malo A., peintre**
  Dimanche 12 décembre

Le portrait de Anne NGUYEN

© Jean-Charles Caslot - Fondation L'Oréal

Une chercheuse bryarde récompensée

À 28 ans, la Bryarde Anne Nguyen fait partie des lauréates du Prix Jeunes Talents Pour les Femmes et la Science France 2022. La chercheuse en physique a été récompensée pour ses travaux en nanophotonique.

À l'occasion de la 16e édition du Prix Jeunes Talents France, la Fondation L'Oréal et ses partenaires, l'Académie des sciences et la Commission nationale française pour l'UNESCO, ont récompensé, 35 femmes scientifiques. L'objectif : les accompagner et les soutenir dans leurs recherches.
23 doctorantes et 12 post-doctorantes ont ainsi été sélectionnées en France parmi 660 candidates par un jury composé de 28 chercheurs de l'Académie des sciences.

Anne Nguyen fait partie du groupe des chercheuses en physique, astronomie, biochimie. La doctorante étudie la lumière et ses interactions avec la matière au sein du laboratoire Charles Fabry. Dans le cadre de sa thèse en nanophotonique (l'étude de la lumière et de ses interactions avec la matière à des échelles nanométriques), elle est récompensée pour ses travaux sur les « Métasurfaces incandescentes pour mieux voir, détecter et communiquer dans l'infrarouge ».

Le choix d'une carrière scientifique

L'enfant unique est très tôt attirée par les sciences. « *J'ai toujours été fascinée par le degré de complexité de la nature. Petite, j'aimais résoudre des problèmes comme des puzzles et autres petites énigmes. Mon affinité pour les matières scientifiques s'est développée dès les classes primaires en visionnant des documentaires de vulgarisation scientifique. Mon entourage m'a toujours encouragée à poursuivre dans la voie où je m'épanouissais le plus.* »
Après l'école primaire à Henri Cahn, la jeune Bryarde poursuit ses études au collège Albert de Mun à Nogent puis au lycée Henri IV à Paris. Dès la première, elle choisit la section scientifique. Son goût de la rigueur se révèle également lors de sa formation de piano au conservatoire de musique de Bry. « *J'observais déjà la façon de travailler de l'accordeur pour comprendre comment cela fonctionnait.* »

À l'échelle du nanomètre

Dans le domaine de la nanophotonique, Anne Nguyen étudie les phénomènes mis en jeu qui interviennent sur des distances inférieures à la longueur d'onde. Ses expériences lui permettent de développer plusieurs sources de lumière aux caractéristiques inédites, notamment des solutions ultracompactes de quelques dizaines de nanomètres d'épaisseur.

Le but de la chercheuse est de fabriquer des sources incandescentes à l'échelle du nanomètre, l'unité de mesure qui sert, notamment, au calcul des ondes en dessous de l'infrarouge. En choisissant le sujet de sa thèse pour son doctorat, l'étudiante définit ainsi sa démarche scientifique : « *Je veux concevoir des sources novatrices émettant de l'infrarouge qui soit efficace et qui puisse émettre la bonne lumière pour identifier correctement des composants. Mon travail de recherche se focalise dans certaines longueurs d'ondes de l'infrarouge : l'infrarouge moyen* », précise-t-elle. « *Ce domaine spectral est prometteur pour de nouvelles applications pour la sécurité, telles que l'analyse de la composition chimique de substances inconnues et l'identification d'espèces gazeuses, et pour les télécommunications, dans une bande où l'atmosphère est transparente.* »

Encourager les plus jeunes filles

Pour la jeune femme, l'obtention de ce prix représente « *l'opportunité d'être visible* ». Il lui permet également de poursuivre son programme de mentorat auprès des étudiantes de l'université de Paris-Saclay. Elle veut en effet transmettre son expérience aux jeunes filles. « Il faut qu'elles aient confiance en leurs capacités », affirme-t-elle en s'estimant « *fière d'être l'une des lauréates de ce prix qui lui permet de faire partie d'un réseau de femmes scientifiques.* »

La transmission a notamment eu lieu lors d'une rencontre entre des lycéens et les 35 lauréates 2022, organisée au Centre national des arts et métiers, en octobre dernier. L'objectif était de mettre en lumière des carrières et des parcours scientifiques féminins, tout en faisant découvrir la diversité des filières scientifiques. ■

Le parcours scientifique d'Anne Nguyen

Après avoir effectué des stages de recherche en nanophotonique, de recherche physique des particules à basse énergie, en cosmologie et physique des particules, et en ingénierie, la jeune Bryarde est titulaire d'un :
- Master de physique à l'École polytechnique (2018)
- Master de physique à l'ETH Zurich (2019)

GYMNASE MARIE-AMÉLIE LE FUR

SPORT

Votre nouveau gymnase

Le 7 octobre dernier la Ville inaugurait le gymnase Marie-Amélie Le Fur. Ce nouveau complexe sportif éco-responsable, moderne et fonctionnel vient enrichir le patrimoine sportif bryard. Une première depuis 1979 et l'inauguration du gymnase Félix Faure. Cette soirée inaugurale s'est déroulée en présence de Marie-Amélie Le Fur, athlète paralympique multimédaillée et présidente du comité paralympique, de Aladji Ba, athlète paralympique multimédaillé également et de nombreux élus. Découvrez ce nouvel édifice en images.

Marie-Amélie Le Fur, Monsieur le Maire, Charles Aslangul, Sylvie Roby, Adjointe au Maire déléguée au Sport et Patrick Karam, Vice-président du conseil régional d'Île-de-France chargé des Sports

En chiffres

2 800 m²
de superficie totale

1 300 m²
la dimension de la salle omnisports

600 m²
la superficie de la mezzanine

7m
la hauteur du mur d'escalade

14
panneaux solaires sur le toit

256
places assises dont 6 PMR

6
vestiaires

1 salle
dédiée aux présidents d'associations

LE MOT DE L'ÉLUE

“ Le nouveau gymnase Marie-Amélie Le Fur est un magnifique bâtiment de 2 800 m² avec une salle omnisport de 1300 m², une mezzanine de 600 m², six vestiaires, une salle dédiée aux présidents des associations utilisatrices et des tribunes qui comptent 256 places donc 6 PMR. Depuis la rentrée de septembre, il accueille les associations, les scolaires, les activités périscolaires et les vacances sportives qui pratiquaient jusqu'alors au gymnase Clemenceau, actuellement en rénovation.

Ce gymnase, très moderne, très spacieux et qui bénéficie de technologies de pointe, offre un nouvel espace de qualité, ce que nous n'avions pas auparavant. Il nous permet d'impulser une nouvelle dynamique et de diversifier les activités sportives proposées notamment grâce au mur d'escalade de 110 m² qui a donné lieu à la création d'une association d'escalade à Bry-sur-Marne.

De plus, une attention particulière a été portée à la dimension écologique de ce gymnase car il y a une véritable volonté politique d'inclure les questions environnementales dans les différents projets portés par la municipalité. Ainsi, le toit végétalisé est recouvert de panneaux solaires, ce qui permet une maîtrise des dépenses énergétiques.

Par ailleurs, le choix du nom de ce gymnase, Marie-Amélie Le Fur, n'est pas anodin. Il repose sur la volonté de mettre l'accent sur le handisport et de favoriser l'inclusion.

Ce nouveau complexe sportif est un vrai plus pour la ville et surtout pour les Bryards. Il saura, j'en suis sûre, faire le bonheur des petits comme des grands et permettre à chacun de s'épanouir et de pratiquer son sport dans les meilleures conditions et aux meilleurs niveaux, grâce notamment aux différentes salles qui sont homologués jusqu'au niveau national. ”

SYLVIE ROBY
Adjointe au Maire déléguée au Sport

4 QUESTIONS À MARIE-AMÉLIE LE FUR

***Vie à Bry* : Pourquoi était-ce important pour vous d'être présente aujourd'hui ?**

Marie-Amélie Le Fur : Il était important pour moi d'être présente aujourd'hui en premier lieu pour l'inauguration du gymnase Marie-Amélie Le Fur mais également pour rencontrer les élèves bryards. En effet, il est important pour moi de parler des para-sports et de l'accès au sport aux personnes en situation de handicap. J'aime le faire auprès des scolaires car je veux pouvoir leur éveiller l'esprit sur la possibilité de faire du sport quand on est en situation de handicap et faire d'eux des adultes éveillés et sensibilisés à la question de la différence et de la diversité.

***VàB* : Ce gymnase porte votre nom, qu'est-ce que cela vous fait ?**

M.-A. L. F. : C'est toujours un grand honneur et une grande fierté lorsque notre nom est attribué à un complexe sportif notamment quand on n'a pas de lien particulier avec la ville où se situe ce complexe, cela relève nécessairement d'une volonté politique de la municipalité. Il s'agit d'abord de la volonté de féminiser les noms des instances et pour moi c'est une notion très forte. A travers les noms des bâtiments reposent aussi la volonté de faciliter l'accès aux jeunes filles, aux jeunes femmes et aux femmes à la pratique sportive. De plus, le fait de choisir une sportive en situation de handicap traduit cette volonté d'inclusion. L'objectif est donc aussi d'entretenir durablement le lien avec la municipalité pour qu'au-delà de ce nom apposé sur un gymnase, il y ait une véritable politique sportive en faveur des jeunes femmes et des personnes en situation de handicap qui puisse se mettre en œuvre sur le territoire bryard.

***VàB* : Pouvez-vous nous parler de votre parcours et nous dire ce que le sport vous a apporté ?**

M.-A. L. F. : Mon parcours est assez simple, c'est celui d'une petite fille qui va découvrir l'athlétisme à l'âge de 6 ans, pas par passion, pas par ambition mais simplement parce que sa grande sœur voulait faire de l'athlétisme, et comme j'étais une super petite sœur (rires), je l'ai suivi dans cette aventure. Mes parents et ma sœur m'ont beaucoup encouragé à continuer car au début l'athlétisme c'était bien mais je n'avais pas forcément accroché. Avec le temps, j'ai appris à aimer ce sport parce que j'étais en réussite physique, que j'arrivais à me dépasser, que je prenais du plaisir et que j'y trouvais un bien-être au quotidien. Mais aussi parce que dans ce sport, j'ai créé des liens humains, j'ai fait des rencontres et je me suis faite des amis. Cette question sociale dans le sport a toujours eu une place très importante pour moi.

C'est pour cela qu'à l'âge de 15 ans, quand je suis victime d'un accident de la circulation et qu'à l'issue de cet accident je suis amputée d'une jambe, c'était un besoin, une nécessité pour moi de reprendre le sport. À ce moment-là, le sport a eu un rôle tout particulier. Il m'a permis de m'accepter en tant que personne en situation de handicap et surtout il m'a permis de me construire, non pas par le prisme de ce que la société attendait de moi mais véritablement par un système « d'essais/erreurs ». Par le sport, je testais mes limites corporelles, je pouvais voir ce que j'étais capable de faire, ce sur quoi je devais encore progresser. Ce sport a vraiment été un moteur, un pilier pour la confiance en moi et m'a permis à l'adolescence d'accepter ce handicap et surtout d'accepter le regard que les autres portaient sur moi.

Ensuite, j'ai eu la chance de faire une carrière de sportif de haut niveau, de voyager dans le monde entier, de faire quatre fois les Jeux paralympiques et de les gagner à trois reprises. Quand j'ai gagné mon premier titre paralympique, je me suis un peu sentie comme investie d'une mission, celle de faire en sorte que ce titre qui est très individualiste, devienne utile pour le plus grand nombre. C'est à ce moment-là que j'ai vraiment voulu témoigner de mon parcours. Non pas pour mon parcours en tant que tel mais pour permettre à d'autres personnes en situation de handicap de rêver et d'avoir de l'ambition à leur tour, et également pour que, petit à petit, notre société porte un regard nouveau sur le handicap et sur les capacités et compétences des personnes en situation de handicap.

***VàB* : Si vous aviez un message à faire passer ?**

M.-A. L. F. : Je dirais tout simplement : Faites du sport ! Faites du sport quel que soit votre situation, que vous soyez en situation de handicap ou pas. Le sport est vraiment un vecteur d'émulation individuelle mais aussi d'émancipation collective. Le sport c'est la rencontre à l'autre, c'est la rencontre de soi, c'est la découverte de soi. Il ne faut pas hésiter à casser les codes. Faire du sport ce n'est pas nécessairement faire de la compétition, ce n'est pas nécessairement devoir le faire à des horaires imposés, c'est tout simplement prendre du plaisir et partager avec d'autres personnes. J'encourage toutes les jeunes filles à faire du sport mais aussi toutes les personnes en situation de handicap et surtout je les encourage à ne pas se mettre de barrières. Il est possible de faire du sport quand on est en situation de handicap, c'est important de le dire, de véhiculer ce message et de le rendre réel sur l'ensemble des territoires.

Sport et handicap, des alliés pour aller de l'avant

Les exploits des athlètes lors des derniers Jeux Paralympiques ont mis en évidence toute l'importance du sport qui a cette capacité à faire tomber les barrières.

La pratique d'un sport offre en effet un espace relationnel privilégié et permet de mieux appréhender les situations de handicap dans la maîtrise du corps, dans la confiance et dans la dynamique. En France, nombre d'exemples démontrent que le sport aide à modifier le regard porté sur le handicap, grâce aux performances réalisées à plus haut niveau mais également par l'intermédiaire des différents clubs qui permettent la pratique de nombreuses disciplines aux personnes porteuses de handicap. En témoignent les deux associations bryardes *Taï Chi Chuan : Confiance et équilibre* et *Aéro-modèle-club bryard* qui comptent parmi leurs membres des personnes en situation de handicap.

Tai Chi Chuan : Confiance et équilibre

Un flux d'énergie

L'association « Tai Chi Chuan : Confiance et équilibre », dont Viviane Chiniard, bryarde et malentendante, est la trésorière et l'animatrice, accueille des adhérents entendants et malentendants.

Le Taï Chi Chuan est un sport de bien-être, un art martial d'origine chinoise. Les cours que donne Viviane Chiniard à la salle de la Garenne chaque mercredi, sont accessibles aux Bryards ainsi qu'aux personnes malentendantes et sourdes issues de tout le Val-de-Marne. L'association Tai Chi Chuan : Confiance et équilibre a été créée en février 2010, pour plusieurs raisons, « *outre l'aspect sportif, j'ai décidé de créer cette association pour faciliter et améliorer la communication entre les entendants et les malentendants, leur permettre de créer du lien, ce qui n'est pas toujours évident dans la vie de tous les jours. Les malentendants et sourds font généralement beaucoup d'efforts pour communiquer avec les entendants. Il est, selon moi, important qu'ils n'aient pas à faire d'efforts particuliers quand ils font du sport* ».

Actuellement, l'association accueille cinq adhérents entendants et une personne sourde. « *Malgré ma forte surdité, je parle bien. La communication passe très bien, aussi bien avec les entendants que les malentendants, cela passe par la parole, les signes et les mouvements* », précise-t-elle.

Cette ancienne élève du Cours Privé Morvan pour sourds et malentendants à Paris pratique le tai-chi-chuan depuis vingt-cinq ans. Elle entretient régulièrement sa discipline en effectuant des stages. Elle a obtenu le Certificat de qualification professionnelle d'animateur de loisir sportif (CQP-ALS). « *Enseigner le Tai Chi Chuan m'apporte énormément dans tous les domaines. De plus, comme je connais bien les deux mondes, celui des entendants et celui des sourds et malentendants, il est plus facile pour moi de prendre en compte les spécificités de chacun de ces publics afin qu'ils puissent tirer tous les bienfaits de ce sport.* »

Technicienne de laboratoire à l'hôpital Saint-Antoine, Viviane Chiniard, qui approche la soixantaine pense déjà à construire sa retraite autour « *de formations de loisirs sportifs pour seniors et de formation en acupuncture par pression* ».

Plus d'infos : Viviane Chiniard, v.chiniard94@gmail.com, Tél. : 06 19 18 10 74 (uniquement par SMS)

L'AMCB

L'aéromodélisme donne des ailes

Installée à Bry-sur-Marne depuis une douzaine d'années, l'association Aéro-modèle-club-bryard (AMCB) prouve que le handicap n'est pas un frein à la pratique de ce loisir. Bien au contraire !

Depuis la rentrée de septembre, l'association Aéro-modèle-club-bryard a créé une nouvelle section nautique où se déploient des modèles de bateaux à moteur électrique et des voiliers. Cette nouvelle activité vient compléter celle de l'aéromodélisme, créée en 2010, qui se pratique en intérieur au gymnase Félix Faure. Au cours de l'entraînement se côtoient des petits avions à moteur électrique munis de télécommandes et des avions en vol libre. Les modèles, dont l'envergure s'étend de 20 centimètres à 1 mètre, sont pour certains des répliques d'avions tels que le Piper. D'autres sont réalisés à partir de kits par les adhérents lors des huit heures d'atelier consacrées à la fabrication et à la réparation des modèles.

Les 23 pilotes du club d'aéromodélisme de Bry-sur-Marne s'entraînent en intérieur deux fois par semaine. « *Nos modèles électriques ont une autonomie de dix minutes et ceux qui sont manuels et manœuvrés par un élastique d'une minute. Le but est de maintenir les appareils le plus longtemps en vol.* », commente Philippe-Jean Hoëppe, président de l'association et ancien ingénieur dans l'aviation aujourd'hui à la retraite. Depuis qu'il a 18 ans, ce pilote professionnel navigue également durant son temps libre. Sa passion l'a guidé naturellement vers le modélisme. À 68 ans, ce Bryard depuis trois générations préside désormais la section d'aéromodélisme du club.

L'association, qui est composée essentiellement d'hommes –des retraités, des salariés de plus de 50 ans et d'un jeune de 14 ans– accueille depuis six ans un pilote handicapé, Alexandre Pierre, 51 ans, qui se déplace en fauteuil roulant. Le pilotage en salle, qui doit permettre aux avions de voler et de faire de la voltige « *requiert une adresse particulière des mains de la part de celui qui manipule les deux joysticks. Ceux-ci entraînent huit possibilités de mouvements différents* », ajoute Philippe-Jean Hoëppe. Être porteur d'un handicap n'est pas un frein à la pratique du modélisme et Alexandre Pierre en est la preuve. « *Bien que souffrant d'un handicap des membres inférieurs, Alexandre est notre meilleur pilote. Et pas seulement en aéromodélisme. Il s'envole régulièrement à bord de son ULM.* »

+ d'infos : 06 69 98 93 04
modelisme.bry.amcb@gmail.com

NOUVELLE ASSOCIATION

Mölkky-sur-Marne, le sport nordique s'invite à Bry

Créée en septembre dernier, l'association Mölkky-sur-Marne insuffle un vent nouveau aux sportifs bryards en leur proposant une discipline d'origine finlandaise qui promeut l'esprit d'équipe intergénérationnel.

« *Le mölkky est un sport qui ressemble à la pétanque et au bowling mais qui ne nécessite pas la même force. Il peut se pratiquer sans distinction d'âge ou de condition physique* », explique Sébastien Cadiou, le président de la toute nouvelle association bryarde. Cette discipline présente une double particularité, précise le facilitateur de métier, diplômé en Intelligence collective-facilitation-agilité-coaching : « *Il faut bien viser mais aussi prendre en compte l'aspect stratégique du jeu en fonction des quilles numérotées.* »

Un jeu d'adresse

Ce jeu de lancer finlandais, inventé en 1996, se pratique en extérieur, actuellement près

du gymnase Marie-Amélie Le Fur. On peut également s'exercer à ce sport en salle. L'objectif est de marquer exactement 50 points en renversant des quilles numérotées de 1 à 12, en lançant une fois par tour un bâton de bois. Au départ de la partie, les douze quilles avec les numéros face au joueur sont placées dans un ordre précis, en quatre rangées, un peu comme au billard, collées les unes aux autres.

La ligne de lancement est fixée à trois ou quatre mètres de la formation de quilles. La comptabilisation des points se fait soit sur la valeur de la quille, si une seule quille est touchée, soit sur le nombre de quilles tombées, s'il y en a plusieurs. À l'approche des 50 points, le joueur doit être prudent et ne renverser que la ou les quilles susceptibles de lui faire atteindre ces 50 points. Un véritable jeu d'adresse et de précision.

Une pratique familiale

La Fédération française de mölkky, qui regroupe 60 associations dans l'Hexagone, organise régulièrement des tournois auxquels Sébastien Cadiou, âgé de 41 ans, participe en famille : « *Lors du dernier tournoi, j'ai joué avec mon fils de 9 ans* ». Pour permettre aux jeunes Bryards de découvrir ce jeu de lancer, le club leur propose une initiation lors de sa séance d'entraînement organisée le samedi, de 10h à 11h30.

+ d'infos : https://www.payasso.fr/molkky-sur-marne/information
molkkysurmarne@gmail.com
Tél. : 06 49 83 19 20 ■

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

La créativité à l'honneur

Du 22 novembre au 4 décembre

• Carole MAGNE

Artisane en métiers d'Art et brodeuse, Carole crée des accessoires et des kits brodés en utilisant une technique de haute-couture " la broderie de Lunéville " dont l'utilisation d'un crochet est indispensable pour la pose de perles et paillettes. La soie est le principal support de ses créations.
@broderiecarole
https://broderies-carolemagne.fr.gd/

• Les Créations Delciane

Conjuguant rêverie et rigueur, originalité et tradition, Les Créations Delciane réalisent des modèles raffinés adaptés à la personnalité de chacun. Elles vous proposent des cabas, des petites bouillotes 100% bio, des étoles en satin, de fines mousselines peintes à la main, des robes de marquises pour enfants âgés de 3 à 6 ans ou encore des portes bijoux enrobés tissus raffinés peints à la main.

www.lescreationsdelciane.fr

• C'est ma fibule

C'est ma fibule conçoit des fibules uniques à l'aide de pâte de verre de Murano. Elles peuvent se porter sur un revers de veste ou de manteau, une petite robe noire, une étole ou un gilet sans boutons.

• Les Ours de Brigitte

Brigitte Picard est créatrice d'ours en peluche de collection « fait à la main » de manière traditionnelle dans des matériaux haut de gamme. Vous pourrez y découvrir des ours en peluche aux tons plus « classiques » mais aussi des ours aux couleurs plus vives. Ce sont de véritables objets de collection ou de décoration destinés aux collectionneurs.
https://www.ours.brigittepicard.com/ ■

Zoom **sur...**

La relève du handball féminin : les seniors, triples tenantes du titre de la Coupe du Val-de-Marne

Pour la troisième année consécutive, l'équipe seniors féminine du Club de Handball de Bry-sur-Marne (CHBB) a remporté la Coupe du Val-de-Marne en juin dernier. Le résultat d'une équipe homogène qui désire avant tout progresser.

À l'instar des championnes olympiques qui ont remporté l'or aux JO de Tokyo, l'équipe seniors féminine semble être dopée à l'adrénaline. « *L'influence de l'or olympique remporté par les garçons et les filles a sans conteste motivé le recrutement des joueuses. Quand on est champion, on a davantage de licenciées* », confirme Julien Parfond, le coach des seniors filles depuis quinze ans. Pour ce sportif bryard qui a pratiqué le judo, le badminton et le tennis, le handball est devenu une véritable passion.

« *J'ai adhéré au club quand j'avais 17 ans. Comme je viens de fêter mes 37 ans, cela fait vingt ans que je suis immergé dans ce sport* », reconnaît-il en rappelant les différentes fonctions qu'il a exercées au sein du CHBB, club créé en 1975. Il fait d'abord partie du bureau en tant que secrétaire puis devient vice-président du club. Il est aujourd'hui membre du Conseil d'administration. Et surtout, il est l'entraîneur de l'équipe féminine seniors qui ne compte pas moins de 36 membres sur la centaine d'adhérents du club.

L'équipe féminine des seniors est composée de joueuses de 16 à 43 ans, elles se retrouvent deux fois par semaine pour s'entraîner au gymnase Félix Faure.

« *Lorsque j'ai commencé à coacher les joueuses, l'équipe existait au niveau départemental mais n'arrivait pas à accéder au régional. J'ai conservé quelques joueuses de l'équipe dont la gardienne de but, Adeline, qui fait toujours partie de l'équipe* », précise le coach qui souligne que la pratique de ce sport exige une grande disponibilité.

Une disponibilité de la part des joueuses et du coach car il y a des matchs tous les week-ends entre septembre et juin avec une petite coupure durant les vacances de Noël. Mais il y a également la grande disponibilité de la part de la dizaine de bénévoles qui accompagnent les handballeuses dans leurs déplacements. « *Parmi elles, il y a de jeunes mamans qui n'hésitent pas à participer aux matchs le dimanche et aux déplacements entre 11 et 17 h* », ajoute-t-il.

> « Joueuses, familles, bénévoles et entraîneur sont animés par cette passion du handball »

Au fil des années, l'équipe a beaucoup progressé pour passer du niveau départemental à celui de la pré-national. « *Que ce soit au niveau départemental ou pré-national, nos joueuses se sont imposées* », se réjouit-il. Lors du premier match de championnat de cette saison 2022-2023, les Bryardes se sont imposées 35 à 28 face à l'équipe de Plaisir. « *L'équipe est motivée et travaille dur pour performer. Elle ne s'arrête qu'un mois durant l'été avant de reprendre le chemin de l'entraînement et notamment de la préparation physique en août au stade des Maisons Rouges* », précise le coach.

Pour Julien Parfond, les trois victoires de son équipe en Coupe du Val-de-Marne s'expliquent par « *la forte motivation des joueuses qui ont envie de progresser* ». L'entraîneur n'a d'ailleurs pas manqué de renforcer son équipe avec de jeunes joueuses issues de clubs environnants tels que Le Perreux ou Villiers-sur-Marne. Son expérience d'arbitre et d'« officiel de table » en championnat professionnel, comme à Nantes ou à Montpellier, lui ont également permis d'enrichir son expérience en tant que coach. À chaque rencontre, joueuses, familles, bénévoles et entraîneur sont animés par cette passion du handball qui les poussent à donner le meilleur. Pour Julien, ce sport s'accompagne « *de l'émotion, du stress et de la satisfaction de remporter une finale en Coupe du Val-de-Marne* ».

Le club a également cette particularité de se féminiser au fil des années. Cette année a vu la création d'une équipe féminine de moins de 15 ans alors que cette équipe était jusqu'alors mixte. « *Certains clubs des communes environnantes n'ont plus d'équipes filles* », regrette-t-il en rappelant que cette tendance à la féminisation a gagné l'équipe dirigeante du CHBB. En effet, cette année, le club affiche à sa tête une jeune présidente, Nolween Vaney, qui était auparavant secrétaire et qui a pris la relève de son père Stéphane Vaney, ancien président du club, joueur, arbitre et entraîneur. ■

+ d'infos :

Club de Handball de Bry-sur-Marne
Contact : Nolwenn Vaney
Tél. : 06 58 58 92 57
nolwenn.vaney@outlook.com
5894058@ffhandball.net

La parole **aux élus**

Le temps d'un changement de politique d'investissement a sonné pour Bry

Le plan de sobriété énergétique s'impose à tous : Etat, particuliers, entreprises et collectivités locales. Un retour au temps de l'abondance ne sera pas, nous changeons d'ère en matière de consommation énergétique. Nous devons nous orienter vers des bâtiments éco-responsables, un éclairage à basse consommation, développer des sources locales d'énergie propre, développer les mobilités douces, préférer les transports en commun.

Finalement, rien de très nouveau dans le débat public et proposé par nous, conseillers municipaux d'opposition, car toutes ces mesures répondent déjà aux enjeux écologiques.

Récemment, Mr Le Maire a présenté aux bryards son plan de sobriété énergétique. Qu'apprenons-nous ? Que l'éclairage public va être éteint la nuit et que la température va être diminuée dans les bâtiments publics mais que finalement tout reste à faire car rien n'a vraiment été engagé.

Au bord du précipice, il est enfin déclamé un potentiel plan pluriannuel de transition écologique pour Bry : 2,2 M€ pour le remplacement de toutes les ampoules par des LED, 660 000 € pour la modulation de l'éclairage public, 176 000 € pour les optimisateurs de relance pour les chaufferies, 8 M€ pour la rénovation thermique des bâtiments publics, un puit géothermique…un réseau de mobilité douce…Le montant total d'investissement nécessaire s'annonce gigantesque.

Arrive aussi le besoin d'une nouvelle école maternelle et primaire, sans oublier le collège public en lien avec le département et la continuation de la rénovation de notre voierie, qui en a bien besoin. Et pourtant, restent d'actualité la fameuse promesse de campagne de rénovation du gymnase Clémenceau qui vient de fermer pour lancement de l'étude et la construction d'un parking en centre-ville. Mr le Maire aurait-il le pouvoir du roi Midas de changer tout ce qu'il touche en or ?

L'heure des choix a sonné, à moins de plonger la ville dans un endettement colossal et une augmentation des impôts locaux. La responsabilité des élus est d'adapter les besoins d'investissement au contexte et de les prioriser. Nous attendons avec impatience la présentation des orientations budgétaires et ferons entendre la voix des bryards en cas de dérive.

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
s.lalanne@bry94.fr

Un tissu commercial qui se dynamise

Chers Bryardes, Chers Bryards,

L'arrivée de l'automne a marqué la fin de la saison des marchés nocturnes. Cette initiative lancée pour la première fois en 2022 a rencontré lors de ses trois éditions un franc succès. Ces événements ont permis aux Bryards de découvrir de nouveaux commerçants et artisans mais aussi de profiter d'un moment convivial et festif en famille ou entre amis. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que nous poursuivrons l'organisation de marchés nocturnes ! Rendez-vous au printemps.

Cet engouement démontre aussi que Bry a un tissu commercial très dynamique.

Afin de le maintenir, nous travaillons à la création d'une association des commerçants. Cette association permettra, en autre, de multiplier les événements commerciaux pour maintenir l'attractivité de nos commerces. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les commerçants souhaitant se mobiliser. Cette initiative est en bonne voie d'aboutir grâce à la volonté des commerçants eux-mêmes. La création d'un interlocuteur unique permettra aux élus de la Ville de les intégrer plus facilement à la vie locale et nous sommes convaincus qu'une association des commerçants leur permettra d'organiser, avec notre soutien, de beaux événements qui attireront toujours plus de monde et donc… de clients !

À la demande de Monsieur le Maire, nous portons avec Christophe Arzano, Adjoint au Maire délégué au développement économique, un projet important, à savoir le droit de préemption des coques commerciales. Avec l'aide de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie, nous définissons une zone de préservation. Bry possède des commerces emblématiques qu'il faut conserver pour préserver le cadre de vie des Bryards. Ce mécanisme permet, à la Ville, d'avoir un regard sur le choix des repreneurs des commerces pour maintenir sa diversité.

Enfin dans le cadre de la sobriété énergétique, il a été demandé aux commerçant d'éteindre leurs enseignes lumineuses et d'être vigilants à leur consommation d'énergie. Je compte sur les commerçants pour « jouer le jeu » et être responsables face au défi de la transition écologique.

Laurent TUIL
Conseiller municipal délégué
aux Commerces, Artisanat et Très petites entreprises
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
l.tuil@bry94.fr

L'aide au permis de conduire, un dispositif solidaire

En 2021, la municipalité a mis en place un dispositif d'aide au permis de conduire, coordonné par le Service jeunesse et ouvert aux jeunes Bryards âgées de 17 à 25 ans. Après près de deux ans d'existence, le bilan est très positif.

Un dispositif « donnant-donnant »

Le principe est simple : en échange de 30 heures citoyennes, les jeunes obtiennent une participation financière à hauteur de 750 €, pour les aider à passer leur permis de conduire. Ainsi, les jeunes peuvent donner de leur temps et se rendre utile là où il y a un besoin. Elisa, jeune bryarde ayant bénéficié du dispositif, nous raconte :

« Je cherchais à me rendre utile, je me suis donc inscrite. Une fois mon dossier accepté, j'ai effectué mes 30 heures citoyennes au sein du Rayon de soleil bryard, association où j'ai notamment aidé à l'organisation d'une brocante. Par la suite, j'ai pu passer mon permis de conduire ».

Les aspirants au précieux sésame, déposent un dossier de demande puis passent un entretien avec un jury chargé d'examiner leur candidature et d'évaluer leur motivation. L'aide est ensuite directement versée à l'auto-école de leur choix, une fois les 30 heures citoyennes finalisées. La fondation Favier, l'EHPAD des Pères blancs ou encore l'association le *Rayon de soleil bryard* sont quelques-unes des structures éligibles au dispositif.

Une mesure phare aux multiples enjeux

L'une des volontés premières de ce dispositif était de favoriser les relations intergénérationnelles et donc de créer du lien social entre les jeunes générations et les seniors. Si l'aide au permis est avant tout un « coup de pouce » financier, c'est aussi une aventure humaine. L'échange ou le partage sont des notions qui ressortent régulièrement des différentes expériences.

« J'ai adoré travailler au sein de à l'EHPAD des Pères blancs durant les vacances de printemps. J'ai particulièrement apprécié échanger et proposer des activités aux résidents. Le fait de savoir que je contribuais à leur épanouissement m'a vraiment plu. Je suis très content d'avoir pu vivre cette expérience placée sous le signe de la solidarité et du partage », nous confie Sabri.

De plus, le dispositif vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie et les soutenir dans la réalisation de leurs projets. En effet, le permis facilite la mobilité et la recherche d'emploi et est également l'un des premiers pas vers l'indépendance. Par ailleurs, en donnant de leur temps en échange de cette compensation financière, les participants contribuent activement au financement de leur permis, ce qui est source de satisfaction personnelle.

Cette année, 25 jeunes ont bénéficié de cette aide contre 10 en 2021. Initialement, les heures étaient exclusivement effectuées dans des structures accueillant des seniors mais face au succès du dispositif, la municipalité a élargi les structures éligibles, en incluant les services municipaux. Ainsi, les Fêtes et animations, l'enfance et les services techniques accueillent désormais des jeunes dans le cadre de l'aide au permis. Les structures sont très satisfaites de l'engagement et de la qualité du travail fournis par les jeunes bryards.
Cette expérience aura même permis à l'un des jeunes bénéficiaires de décrocher une mission de service civique au sein de l'Association *Rayon de Soleil Bryard* à la suite des heures citoyennes qu'il a effectué au sein de la structure.

Après un an d'existence, les retours sont très positifs et il est évident que ce dispositif a encore de beaux jours devant lui. ■

Agenda

LUNDI 7 NOVEMBRE

Visite guidée

CHÂTEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

Horaire : 9 h
Lieu : départ du RER de Bry
Tarif : 20 €
Nombre de places : 25
+ d'infos : officetourisme-bry.fr
01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Animation

DU E-SPORT À LA MÉDIATHÈQUE

Venez vous affronter en famille lors d'un tournoi sportif sur Nintendo Switch !

À partir de 6 ans
Horaire : de 15h à 17h
Lieu : Médiathèque
Sur réservations à partir du 2 novembre :
01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

104E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Horaire : de 9 h 20 à 11 h 15
+ d'infos : voir article en page 8
Entrée libre

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Animation

ATELIER TAPIS ENCHANTÉ

Venez découvrir avec l'association *Mixage Fou,* un atelier autour du thème de la forêt. Les enfants pourront interagir avec des projections lumineuses, une ambiance sonore et un tapis interactif magique à la recherche d'animaux surprenants.

Pour les enfants de 4 à 8 ans
Horaire : 16h
Lieu : Médiathèque
Sur réservations à partir du 2 novembre :
01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

DU 12 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

Exposition

46E SALON NATIONAL DES ARTISTES ANIMALIERS

Plus d'une centaine d'œuvres dédiées à la faune (peintures, sculptures, photographies…) seront présentées à l'Hôtel de Malestroit.

+ d'infos : voir article en page 12

LUNDI 14 NOVEMBRE

Petite enfance

VISIOCONFÉRENCE : « IL DIT TOUJOURS NON, COMMENT RÉAGIR ? »

Horaire : 20h
Gratuit
Sur inscription :
atelier-petite-enfance@bry94.fr
(Le lien sera envoyé par mail en retour de l'inscription)

JEUDI 17 NOVEMBRE

Conférence

LA VIE THÉÂTRALE ET PRIVÉE DE MOLIÈRE

Horaire : de 14h30 à 16h30
Lieu : Salle de l'Hôtel de ville
Tarif : 10 €
Inscription : à l'Office de tourisme
+ d'infos : officetourisme-bry.fr
01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

Petite enfance

CONFÉRENCE EN CHANSONS

Proposition interactive conçue et animée par Agnès Chaumié, musicienne et chanteuse jeune public

Horaire : 20h
Lieu : Salle de l'Hôtel de ville
Gratuit
Sur inscription :
atelier-petite-enfance@bry94.fr

Café Philo

« POUVONS-NOUS RÉPARER LE PASSÉ ? »

Organisé par l'*ABry Philo*

Horaire : de 19h à 21h
Lieu : salle de la Garenne, 2 rue de la Garenne
Ouvert à tout public
+ d'infos : bryphilo.com

⚠ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

Agenda

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Animation

100 % ADOS

Venez discuter de vos derniers coups de cœur et découvrir les nouveautés.

Horaire : 19h30
Lieu : Médiathèque
Sur réservations à partir du 2 novembre :
01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Animation

LE RENDEZ-VOUS DE L'IMAGINAIRE

Venez découvrir les dernières nouveautés de littérature fantastique et de science-fiction et partager vos coups de cœur.

Public adulte
Horaire : de 10h à 12h
Lieu : Médiathèque
Sur réservations à partir du 2 novembre :
01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

Visite commentée

LE DIORAMA

Horaire : de 10h30 à 12h30
Lieu : départ de l'Office de tourisme
Tarif : 10€
+ d'infos : officetourisme-bry.fr
01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Concert

LES RENCONTRES MENSUELLES DE GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Participation : 15€ / Adhérent : 10 €
Infos et réservations : 06 64 13 48 94
sur gaivota-fado@outlook.com
ou gaivota-fado.fr

JEUDI 24 NOVEMBRE

Sortie

CONCERT SYMPHONIQUE À LA PHILHARMONIE DE PARIS

Horaire : départ de Bry en car à 18h30
Tarif : 55€
+ d'infos : officetourisme-bry.fr
01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Spectacle musical

ET DIEU CRÉA LE SWING !

Horaire : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Durée : 1h20
Tout public
Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

MARDI 29 NOVEMBRE

Écologie

BALADE THERMIQUE

Horaire : 18h30
+ d'infos : voir article en page 11

De vous **à nous**

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Quels sont les préconisations en cas d’inondations ? ”

Guillaume H.

Notre réponse :

La montée importante des eaux de la Marne est un phénomène exceptionnel mais réel. Le risque est récurrent sur le territoire de Bry-sur-Marne et pour les habitants des bords de Marne. Les personnes qui habitent ces zones inondables sont invitées à préparer cette situation le plus en amont possible.

Pour répondre au premier niveau d’urgence et se parer à toutes éventualités, il est recommandé de prévoir chez soi du matériel basique, fonctionnel et accessible, notamment : lampes, bougies, bottes, réchauds, aliments de longue conservation, couvertures, duvets, vêtements chauds, piles, allumettes et radio. Si possible, entreposez ces objets indispensables dans une « zone de survie », située au-dessus du niveau de la plus haute crue constatée. Par ailleurs, il convient de vérifier régulièrement l’état de marche de votre matériel. D’autre part, quelques équipements permettant de lutter contre la montée des eaux peuvent être très utiles et aider à réagir rapidement le cas échéant : pompe, corde pour déplacer les objets lourds, passerelle de passage, planche pour diminuer la pression de l’eau sur les ouvertures et plâtre pour murer les ouvertures…

Afin d’adapter son habitat pour faire face à l’arrivée d’eau par la nappe phréatique, il est nécessaire de s’assurer du bon état de ses installations ou à défaut de prévoir des travaux : étanchéité des constructions, clapets antiretours, systèmes de drainage, pompes de refoulement… Toutes ces suggestions techniques doivent être envisagées avec un professionnel compétent, au cas par cas et selon le risque d’inondation de la zone d’habitation.
Enfin, pour favoriser la communication avec ses habitants, la Ville a mis en place sur son site internet un formulaire permettant de s’inscrire à l’annuaire opérationnel d’alerte

à la population. Cet annuaire permet d’informer le plus rapidement possible toutes les personnes inscrites, en cas de risques majeurs sur le territoire et des conduites à tenir. En cas de risque avéré, un SMS sera envoyé à l’ensemble des personnes figurants sur l’annuaire pour les avertir de la situation. Il est donc recommandé pour les personnes habitant en zone inondable de s’inscrire en précisant ses coordonnées et d’actualiser ces données régulièrement en cas de changement d’adresse ou de numéro de téléphone.

+ d’infos : bry94.fr rubrique « ma mairie/ sécurité » ■

“ Comment reconnaître les frelons asiatiques et que faire en présence d’un nid ? ”

Cynthia S.

Notre réponse :

Les frelons asiatiques sont reconnaissables à leur tête orangée avec un front noir, un segment jaune-orangé sous l’abdomen et des pattes jaunes. Les frelons asiatiques sont considérés comme une espèce invasive, car ils détruisent d’autres pollinisateurs (abeilles) pour se nourrir et influent donc sur l’équilibre de la biodiversité. On estime qu’un nid en donnera quatre l’année suivante. Aux premières températures négatives, les colonies meurent et les reines hibernent jusqu’au printemps. L’automne, jusqu’aux premiers frimas, est donc la dernière ligne droite pour repérer et traiter les nids de frelons asiatiques.

Grâce à la mobilisation de la municipalité, le Territoire ParisEstMarne&Bois a mis en place un dispositif pour retirer les nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

Un numéro vert est actif depuis le 18 octobre : 0800 00 66 94
Si vous détectez un nid sur la voie publique ou sur le domaine privé, vous pouvez donc prendre contact avec le Territoire qui mobilisera ses équipes pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons et le retirer le cas échéant.
À noter que les nids peuvent être retirés uniquement de mars à novembre. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Mardi 1er novembre
Pharmacie Perard
65 boulevard d'Alsace Lorraine
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 40 56

Dimanche 6 novembre
Pharmacie de Baltard
2 avenue de Joinville
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 77 28 84

Vendredi 11 novembre
Pharmacie du Centre-ville
43 Grande rue Charles De Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
01 47 06 88 75

Dimanche 13 novembre
Pharmacie de la Gare Nogent - Le Perreux
12 place Robert Belvaux
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 21 93

Dimanche 20 novembre
Pharmacie Jules Ferry
117 boulevard d'Alsace Lorraine
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 41 44

Dimanche 27 novembre
Pharmacie du RER
53 boulevard du Général Gallieni
94360 Bry-sur-Marne
01 41 77 16 96

**Sous réserve de modifications de dernière minute.*
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Cataleya Chaji, Lily-Rose Abdoulaly, Alice Bellemain, Mathis Bonnaud Galut, Neyla Talmoudi, Samuel Foulon, Noah Shiek Bava, Maxence Carbonnier Deleglise, Lalla Khadija Khammassi, Krystian Pazdro

Mariages

Toutes nos félicitations à Nathalie Nondo Zahiga et Matthieu Helan, Ambre Mihami et Alexandre Paganelli, Cynthia Crestin et Aymen Nefzi, Cassandra Quartier et Jessy Cristovao, Léna Chaptal et Sébastien Dos Santos

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Didem Ipek et Alexandre Ferreira

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de David Martins Neiva

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www : brysurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° Violences femmes info
3919

N° Enfance en danger
119

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs *
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Noisy-le-Grand
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* *Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr*
** *Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr*

46e SALON NATIONAL DES ARTISTES ANIMALIERS

DU 12 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2022

BRY-SUR-MARNE

HÔTEL DE MALESTROIT

Entrée gratuite

du mardi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 18h
samedi et dimanche
de 10h à 18h30.

UMBERTO

MALO A.

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
- PARTENAIRE -

FONDATION EDOUARD & MAURICE SANDOZ

Art Animalier
Editions Abbate-Piolé

barthélémy art

EnvA